

+ Séminaire – Action

Le séminaire de formation-action mixant contenus et apports pédagogiques, cas pratiques et illustrations par du benchmark et des témoignages, est un véritable outil de sensibilisation pratique et d'apport d'expertise.

Basé sur l'expérience de l'intervenant et des participants, l'analyse de cas, ainsi que sur le transfert de bonnes pratiques, il est organisé à l'attention des industriels de la Martinique.

L'usine 2.0 : la quatrième révolution industrielle

Le poids de l'industrie en France est passé de 18% à 12% du PIB et seule une dynamique d'innovation peut redonner à ce secteur un souffle nouveau. 25% des tâches automatisables pourront en effet être traitées par des robots nouvelle génération fin 2015 contre 10% aujourd'hui (*L'Usine Nouvelle, Boston Consulting Group, 2015*); 50 milliards d'objets seront connectés à Internet d'ici à 2020 selon l'équipementier américain CISCO ; le marché des imprimantes 3D devrait représenter 10,8 milliards de dollars à l'horizon 2021 (*XAnge, 2014*) et 45% des lycéens aimeraient travailler dans l'industrie contre 42% aujourd'hui (*Les Echos, 2015*).

Grâce au MtoM, au Cloud, ou à l'impression 3D, le numérique rend la chaîne d'approvisionnement intelligente.

La transformation du modèle industriel par le numérique - via le big data ou les objets intelligents - , est également appuyée par BPI France qui engagera 1,2 milliards d'euros dans des prêts pour le programme des investissements d'avenir dédiés à l'« Usine du Futur » et le gouvernement qui prévoit d'accompagner, avec le Plan « Industrie du Futur », 2200 PME et ETI industrielles dans leur transformation numérique.

La digitalisation des TPE, une démarche inscrite dans la stratégie de l'entreprise

A la différence des écosystèmes du numérique, les écosystèmes de l'industrie sont plus éclatés et il est difficile de réunir et faire travailler ensemble tous les acteurs, du bureau d'études au distributeur. Passer de l'idée au prototype puis à l'industrialisation d'un produit, nécessite de réunir un grand nombre de ressources matérielles et humaines, que le numérique permet de relier. Cependant, avec 58% des industriels qui pensent ne pas pouvoir se remettre d'une cyber-attaque, les préoccupations liées à la sécurité représentent pour nombreux d'entre eux un frein à l'adoption de l'IoT (Internet of Thing). Les nouveaux défis de sécurité qui apparaissent pour protéger la masse de données résultant de ces transformations, ne sont pourtant pas insurmontables.

La démarche de digitalisation est d'ailleurs déjà en marche dans le milieu industriel martiniquais : CAO dans l'industrie du bois, relation *B to B* ou *B to C* avec des CRM plus performants ou l'utilisation des réseaux sociaux, premières « robotisations » de certaines tâches de palettisation dans l'industrie agroalimentaire, maintenance A O, GPAO... Mais pour aller plus loin, les décideurs doivent répondre à des questionnements aux enjeux multiples : l'impression 3D permettra-t-elle d'ajuster les outils de production à la taille du marché ? Les plateformes numériques d'achat rendront-elles plus efficiente la logistique d'approvisionnement ? Les plateformes numériques d'expédition rendront-elles les prix des produits plus compétitifs à l'export ? Le marketing digital peut-il constituer une réelle alternative au marketing traditionnel pour toucher de nouvelles cibles ?

Aussi pour aborder ces problématiques, la CACEM - Technopole Martinique souhaite sensibiliser les industriels à l'importance d'une démarche de digitalisation en organisant le séminaire :

« Industries martiniquaises et digitalisation : exploiter l'avantage numérique »

+ Séminaire – Action

« Industries et digitalisation : exploiter l'avantage numérique »

Objectifs

1. Informer sur les différents usages de la digitalisation
2. Déterminer la maturité digitale de l'entreprise
3. Utiliser la digitalisation au service de la stratégie d'entreprise
4. Sensibiliser aux processus de mise en œuvre d'une politique de digitalisation
5. Analyser des cas concrets

Programme

- 1. Introduction**
 - Secteurs d'activité et digital
 - L'économie collaborative et le digital
 - La culture du digital
- 2. L'impact de la digitalisation sur les processus internes de l'entreprise**
 - Automatisation
 - Monitoring
 - Demande
 - Fabrication
 - Entreprise étendue
 - Illustration /cas pratique
- 3. L'impact de la digitalisation sur l'accès aux marchés**
 - Image de marque
 - Expérience consommateur
 - Canaux de distribution
 - Marketing
 - Illustration /cas pratique
- 4. L'application d'une politique de digitalisation en Martinique**
 - Opportunités et contraintes génériques
 - Opportunités et contraintes en lien avec les secteurs d'activités clés du territoire

Intervenants

- **Cabinet KATALYSE**
Gilles MORSCH, Directeur bureau de Nantes
Expertises : Innovation, réseau d'entreprises
Conseil aux entreprises et au secteur public
- **Technopole Martinique**
Gilles Gestel, Directeur

Informations pratiques

- **Date** : Jeudi 18 février 2016
- **Horaire** : 8h - 12h30
- **Lieu** : Technopole Martinique Centre d'Affaires Agora, 9700 Fort-de-France
- **Inscriptions** : jusqu'au vendredi 12 février 2016, en renvoyant le bulletin d'inscription
- **Coût** pris en charge par Technopole Martinique



TECHNOPOLE MARTINIQUE

Pour faire de la Martinique un territoire d'excellence et offrir aux entreprises un environnement favorable, la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) s'est dotée d'une structure ayant pour vocation de soutenir les démarches d'innovation des entreprises martiniquaises : la Technopole Martinique.

Forte de ses labellisations en Technopole et en CEEI¹, Technopole Martinique couvre les missions essentielles pour le développement d'un tissu entrepreneurial innovant :

- L'accompagnement des projets d'innovation des PME, par des prestations sur mesure ;
- L'hébergement de la jeune entreprise innovante, avec un accompagnement personnalisé ;
- La mise en réseau des acteurs de l'innovation et l'animation du système d'innovation sur le territoire martiniquais, pour favoriser l'émergence d'une culture de l'innovation.

¹Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

DÉONTOLOGIE

Technopole Martinique et l'ensemble de ses prestataires s'engagent à :

- considérer comme strictement **confidentiels** et s'interdire de divulguer toute information dont ils pourront avoir connaissance au cours de la prestation;
- ne pas **divulguer** les résultats des prestations qui seront en pleine maîtrise du bénéficiaire;
- respecter le principe de **neutralité** en cas d'intervention dans des entreprises concurrentes;
- respecter le caractère de **service public** des actions menées.

DÉFINITION DE L'INNOVATION

➤ SELON LE MANUEL D'OSLO

« Mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures² ».

² Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, OCDE.

➤ VUE PAR TECHNOPOLE MARTINIQUE

« Toute démarche qui peut apporter un avantage concurrentiel protégeable et durable à l'entreprise. »

CONTACTS

ADRESSE

Centre d'affaires Agora – Bât B / Avenue de l'Étang Z'abricots / FORT DE FRANCE

ADRESSE POSTALE

CACEM - Immeuble Les Cascades III, Place François Mitterrand / 97204 FORT DE FRANCE CEDEX

STANDARD : 0596 38 07 71

contact@technopolemartinique.org
www.technopolemartinique.org



UNE STRUCTURE DE LA



PLAN D'ACCÈS

